Fondation du Sport Français
14, Rue des Reculettes
75013 - Paris
https://www.fondation-du-sport-francais.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - PARIS, 2 NOVEMBRE 2026

Soutiens Ton Club franchit les 10 millions d'euros collectés : une nouvelle étape pour le financement du sport français

Plus de 10 millions d'euros collectés au bénéfice des clubs sportifs, 98 fédérations représentées et plus de 7 300 campagnes approuvées : la plateforme de mécénat participatif de la Fondation du Sport Français franchit un cap historique. Avec 3 millions d'euros collectés sur la seule année 2025, Soutiens Ton Club confirme sa dynamique et entend amplifier la mobilisation pour permettre à tous les clubs, quelle que soit leur discipline ou leur taille, de bénéficier de la solidarité des donateurs.

10 millions d'euros collectés : une dynamique qui s'accélère

Au cœur de la vie sportive locale, les clubs représentent un maillon fondamental de l'écosystème sportif français. Ils accueillent les pratiquants, accompagnent les jeunes, forment les bénévoles et contribuent à la vitalité des territoires. Pourtant, face à des besoins croissants et à des ressources parfois fragilisées, trouver les financements nécessaires à leurs projets constitue un défi majeur.

Pour les accompagner, la Fondation du Sport Français s'appuie sur Soutiens Ton Club (STC), la première plateforme de mécénat participatif dédiée aux clubs sportifs. Lancée en mai 2020, elle vient de franchir le cap symbolique des 10 millions d'euros collectés au bénéfice des associations sportives. Une réussite collective qui témoigne de la capacité des particuliers et des entreprises à se mobiliser pour le sport.

Ces résultats illustrent le potentiel du mécénat participatif pour accompagner les clubs dans leurs projets : renouvellement des équipements, développement des activités, accompagnement des jeunes ou amélioration des conditions d'accueil des licenciés. Les montants collectés témoignent également de la diversité des besoins. Parmi les campagnes recensées, 431 ont atteint au moins 500 €, 184 ont atteint 5 000 € et 113 ont atteint 10 000 €.

Dans un contexte où les clubs doivent diversifier leurs ressources pour poursuivre leurs missions, le mécénat participatif constitue une opportunité concrète. Il leur permet de présenter leurs besoins, de mobiliser leur communauté et de solliciter directement le soutien des particuliers et des entreprises. L'enjeu est désormais de poursuivre cette dynamique et de la rendre accessible au plus grand nombre de clubs possible.

Une plateforme pour toutes les disciplines et tous les clubs

Les résultats de Soutiens Ton Club illustrent la diversité du mouvement sportif. Le golf arrive en tête des montants collectés avec 2,23 millions d'euros, suivi du ski avec 1,79 million d'euros. Ces deux disciplines totalisent 204 campagnes.

CONTACT PRESSE

Fondation du Sport Français
Adrien Vaudier - Chef de projet communication et RP
adrien.vaudier@fondation-du-sport-francais.fr
07.62.58.74.95

L'objectif de Soutiens Ton Club n'est pas de favoriser une discipline plutôt qu'une autre, mais de permettre à chaque club de trouver des soutiens, quelle que soit sa taille ou sa pratique sportive.

Certaines associations illustrent le potentiel du dispositif. Parmi les clubs ayant collecté les montants les plus importants figurent le Club des Sports de La Plagne (634 791 €), le Golf de Chantilly (380 039 €), la Société Sportive du Jeu de Paume (286 105 €) ou encore le Bron Boxing Academy (155 865 €)

Ces exemples démontrent qu'une communauté mobilisée peut financer des projets ambitieux. Mais la réussite d'une campagne ne se mesure pas uniquement à son montant : chaque contribution peut faire la différence pour un club et ses pratiquants.

Fin d'année : chaque don compte

À l'approche de la fin d'année, la Fondation du Sport Français souhaite encourager les particuliers et les entreprises à renforcer leur soutien aux associations sportives. Les dons éligibles au régime du mécénat ouvrent droit, pour les particuliers, à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé, dans les limites et conditions prévues par la réglementation. Ainsi, un don de 50 € représente un coût réel de 17 € après réduction d'impôt pour un donateur éligible.

Il n'est pas nécessaire de faire un don important pour soutenir son club. Additionnées, les contributions individuelles peuvent permettre de financer des équipements, d'accompagner les jeunes ou de développer la pratique sportive.

La Fondation invite donc les pratiquants, les familles, les anciens licenciés, les supporters et les entreprises à se mobiliser sur Soutiens Ton Club. L'ambition est de faire connaître davantage la plateforme, d'encourager de nouvelles associations à lancer leur campagne et de permettre à un nombre toujours plus important de clubs de bénéficier de cette solidarité.

Une ambition au service du sport français

Créée en mai 2020 pendant la crise sanitaire, Soutiens Ton Club a été lancée par la Fondation du Sport Français en partenariat avec le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) et l'Agence nationale du Sport (ANS), avec le soutien du ministère chargé des Sports. Six ans plus tard, le cap des 10 millions d'euros marque une étape majeure. La priorité est désormais d'élargir cette dynamique à l'ensemble du mouvement sportif.

Pour découvrir la plateforme ou soutenir un club :
soutienstonclub.fr

Fondation du Sport Français

À propos de la Fondation du Sport Français :

La Fondation du Sport Français, reconnue d'utilité publique, a pour mission principale de promouvoir le sport comme vecteur de lien social, à travers des actions innovantes et sociétales. Sa mission est de développer et faciliter l'insertion sociale et professionnelle dans et par le sport mais également de créer et développer les conditions d'implication des particuliers et entreprises dans le domaine du mécénat sportif. La Fondation s'impose aujourd'hui comme un acteur clé dans l'accompagnement des politiques publiques du sport, en collaboration avec les différents acteurs de l'écosystème institutionnel.

Fondation Reconnue d'Utilité Publique
Par décret publié au Journal Officiel, le 24 aout 2011
SIRET / SIREN : 750 555 534 000 23
Code APE 9319Z

Fondation du Sport Français